Pouvoir

à envoyer au RNJA avant le 1er mars 2019 !

Si votre Junior Association ne peut pas participer à l'Assemblée générale, **vous pouvez vous faire représenter** par une autre Junior Association présente. **Vous lui donnez alors le pouvoir de s'exprimer en votre nom et de voter à votre place.** Chaque Junior Association participante **ne peut recevoir qu'un seul pouvoir** (en plus du sien). Seules les Juniors Associations à jour d'habilitation peuvent donner et recevoir un pouvoir.

Je soussigné.e : *(prénom, nom)* .....

représentant.e de la Junior Association : *(nom)* .....

habilitée sous le numéro : *(indiquez le n° d'habilitation de la JA)* .....

désigne avec son accord la Junior Association : *(nom)* .....

pour nous représenter lors de l'Assemblée générale du Réseau national des Juniors Associations réunie le 31 mars 2019 à Paris.

Fait à : .....

Signature du.de la représentant.e de la Junior Association

le : |_|_|_|_|_|_|_|_|

A retourner au RNJA au plus tard le 1er mars 2019
par mail à contact@juniorassociation.org
ou par courrier au 3 rue Récamier, 75007 Paris

ASSOCIATION Junior
Réseau National des Juniors Associations
www.juniorassociation.org

Assemblée générale
des **Juniors Associations**

Paris, 30 et 31 mars 2019